



*Photo de la version 650

VALKYRIE[®]800

BORD A BORD - 02 96 54 18 30 – www.valkyrieboat.fr



Un concept innovant VALKYRIE BOAT

Une nouvelle gamme de navires personnalisables et performants fabriqués et conçus en France signé Œuvres Vives.

Guilhèm ANDRE

Architecte naval chez Œuvres Vives Architecture Navale



« Il a fallu de nombreux essais et de nombreuses heures de conception pour parfaire un concept qui nous tenait à cœur. Après des années de recherches nous avons construit un navire stable quelles que soient les conditions de mer, un navire robuste qui puisse encaisser mauvais temps et utilisation musclée, un navire durable qui ne craint ni les années, ni les aléas et enfin un navire personnalisable, qui puisse répondre au besoin de chacun tout cela grâce à sa conception 100% aluminium 5083 H111. »

Découvrez-le en vidéo sur notre chaîne YouTube :

<https://youtu.be/Jveat1Eb8zU?si=HTPuUvtF5wHTQ5uC>

https://youtu.be/x7RZpc_8iPg?si=OY71pGZr9XJu1jbF

*Photo de la version 650



**Photo de la version 650*



ÉCO CONÇU

Le recyclage de l'aluminium se fait à hauteur de 98%, confirmant notre démarche d'éco-conception. L'aluminium utilisé est composé de 70% d'aluminium recyclé.

L'aluminium est synonyme de durabilité. L'achat d'un bateau aluminium est un investissement à long terme.



Une carène à "V" profond

En architecture navale, une carène est considérée comme ayant un V profond à partir de 20 degrés, et c'est ce que nous retrouvons au minimum à l'arrière sur toute la gamme VALKYRIE BOAT.



INSUBMERSIBLE

Une mousse spéciale résistante à l'eau de mer et non spongieuse assure quoi qu'il arrive la flottabilité du navire même en cas d'avarie importante.

La flottabilité est supérieure à la capacité en charge du navire. Ayez confiance en votre navire, il vous ramènera toujours à bon port!

« UN NAVIRE POLYVALENT et personnalisable selon vos besoins »

La gamme VALKYRIE BOAT est totalement personnalisable, elle se décline du 6m au 12 m pour s'adapter à vos activités. Besoin d'une potence ? D'un vivier ? D' un coffre supplémentaire ou de portes cannes ? Ce n'est pas un problème grâce à l'utilisation de l'aluminium qui offre une flexibilité inégalable. Le Valkyrie 6 a été conçu selon le même principe qu'une coque semi-rigide classique. La répartition des volumes carène/boudin est sensiblement la même.

En conclusion, il présente tous les avantages d'un semi-rigide sans ses inconvénients ! Quel que soit votre programme, n'hésitez pas à nous contacter, nous étudierons ensemble votre demande.

Pour nous contacter :

contact@valkyrieboats.com ou

laurence.cheynet@bab-boat.com



LES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU 800

Conception : cabinet Œuvres Vives Architecture Navale

LONGUEUR DE COQUE	8,0 m
LARGEUR DE COQUE	3,0 m
PORTEE	100 NM
ETAT DE MER	4
MOTORISATION MAX	2 x 300 cv
DEPLACEMENT LEGE ARME (Avec motorisation 2x300)	3 000 Kg*
NOMBRE DE PERSONNES MAX	8 / 12
HOMOLOGATION	222



* Donnée à confirmer lors de la fabrication



EQUIPEMENT DE SERIE

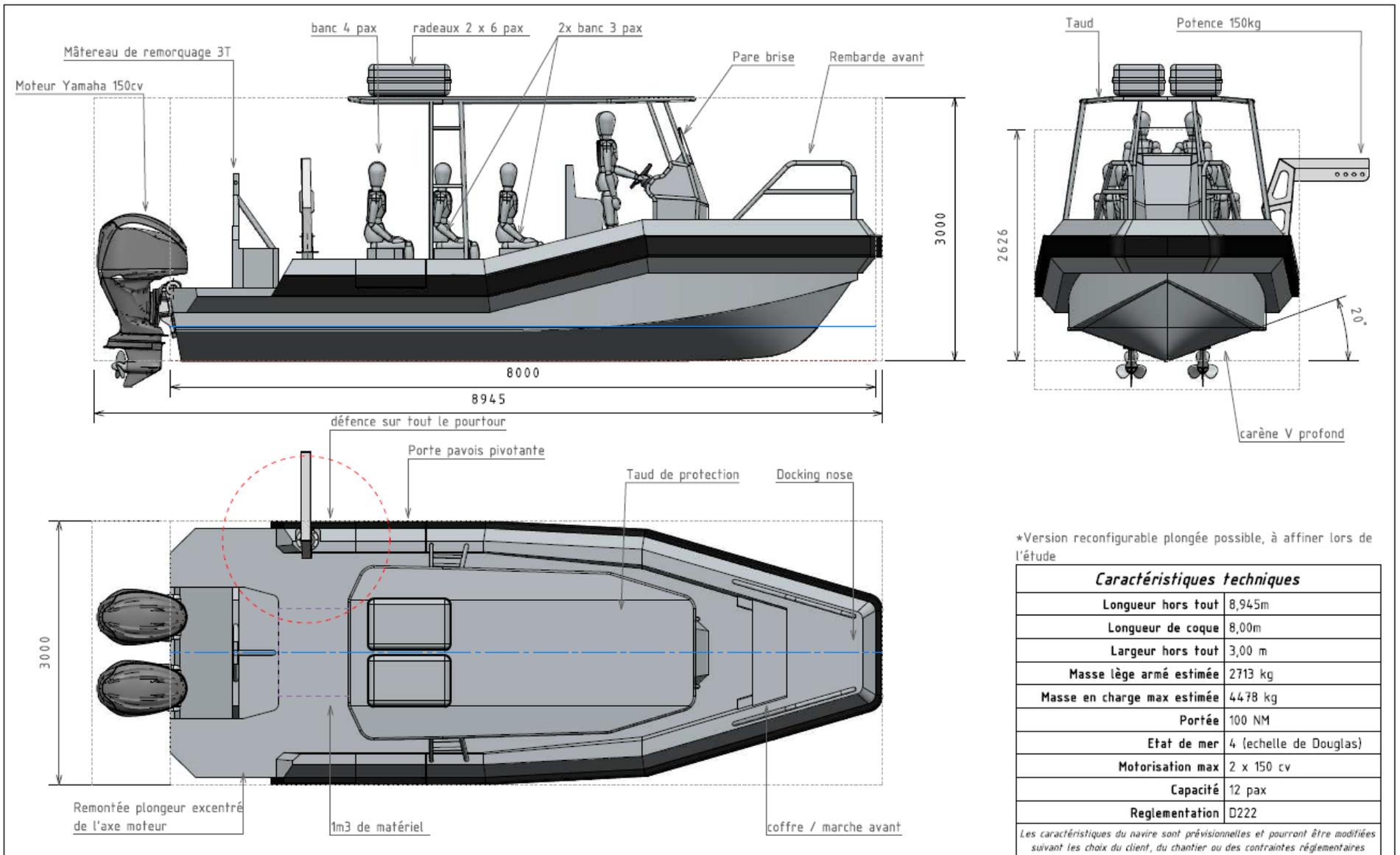
- ✓ 4 taquets aluminium
- ✓ Balcons aluminium
- ✓ Mâtereau de traction
- ✓ Pont antidérapant aluminium
- ✓ Assis-debout aluminium pilote
- ✓ Console aluminium / Pare-brise
- ✓ T-top
- ✓ Plaque d'homologation
- ✓ Support anode et anode
- ✓ Baille à mouillage
- ✓ Anneau de traction avec manille
- ✓ Réservoir essence 100 litres
- ✓ Echelle de remontée à bord
- ✓ Bouée couronne
- ✓ Extincteurs
- ✓ Anode

EQUIPEMENT ELECTRIQUE DE SERIE

- ✓ Compas
- ✓ Tableau électrique étanche
- ✓ Coupe-circuits bipolaire
- ✓ Prises allume-cigares / USB (12V)
- ✓ Feux de navigation
- ✓ 2 projecteurs 4 LED
- ✓ Bacs batterie

VALKYRIE® 800

Plan d'ensemble



Ce présent plan est la propriété d'Oeuvres Vives Architecture Navale, et ne peut en aucun cas être reproduit ou communiqué à une tierce personne, tout ou en partie, sans l'accord préalable de l'auteur.



Navire:	Valkyrie 800 ETPO	fait par:	GuilhemANDRE	échelle:	1:50	date approbation client:	
Titre:	Général	date:	29/10/2025	format:	A4	signature client:	
Type :	1 plan d'ensemble VALKYRIE 800 ETPO	feuille:	1	2	revision:	5	



L'aluminium insubmersible
Navires customisables

Qui sommes-nous ?

Bord à bord est un chantier de construction naval en aluminium reconnu pour son expertise et son savoir-faire depuis plus de 20 ans (création en 2001). Avec la reprise du chantier en 2019, Loïc et Laurence Cheynet redonnent vie à Bord à Bord avec la volonté de développer de nouveaux modèles de bateaux adaptés aux besoins des clients.

En effet, Bord à bord propose des gammes de bateaux en aluminium allant jusqu'à 24 mètres pour les professionnels, les plaisanciers et les aventuriers passionnés du monde marin. Chaque nouvelle construction est un projet unique, pensé selon les besoins du client avec un cahier des charges précis.

Passionnées par leurs métiers, nos équipes de chaudronniers soudeurs, électromécaniciens, menuisiers, architectes, ingénieurs et techniciens navals sont impliqués dans chaque projet afin de concevoir, fabriquer et customiser des bateaux de qualité, 100% made in France et Bretagne. Des circuits d'approvisionnement les plus courts possible et une démarche d'éco-conception démontrent une implication de tous les jours pour des produits durables.

Afin d'impliquer davantage le client au cœur du processus de construction, un suivi de production est régulièrement établi par l'envoi de photos des différentes étapes de construction du bateau.

<https://bord-a-bord-boat.com/>





VISION

Nous mettons tout en œuvre pour permettre à nos clients plaisanciers de vivre leur passion et accomplir leur rêve et de permettre à nos clients professionnels de travailler sur des bateaux sûrs, performants et adaptés à leur métier.

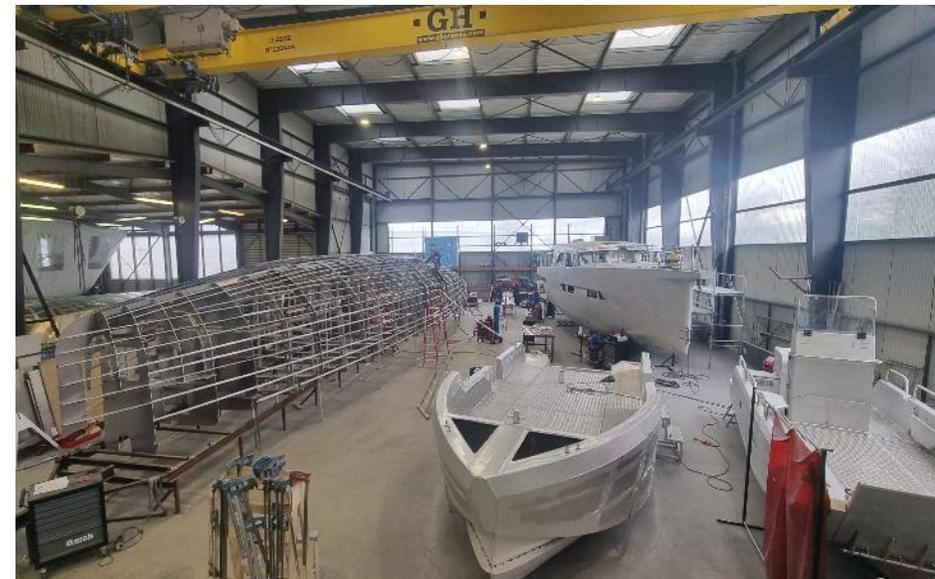
MISSION

Notre mission est de concevoir et fabriquer des bateaux en aluminium conformes aux cahiers des charges de nos clients et aux réglementations en vigueur. Participer à la transition écologique est un point d'honneur chez bord à bord c'est pourquoi nous concevons des bateaux respectueux de l'environnement.



L'HUMAIN AVANT TOUT

Chez Bord à Bord nous croyons fermement que l'écoute active de nos clients nous permet d'être en constante amélioration et d'innover continuellement pour améliorer nos produits. Ainsi, nous pouvons leur proposer les solutions les plus adaptées à leurs activités. Le travail en équipe est un réel atout que ce soit en interne ou avec nos multiples partenaires.



Groupe **Armor Marine** International **EN CHIFFRES**

+600 navires sur l'eau

35 navires de 4 à 24 m produits par an

37 collaborateurs

G2+ cotation banque de France

2 000 m² d'atelier

70% du CA en bateaux professionnels

25 à 66% du CA hors hexagone selon les années

Nos compétences en interne



Architecture navale : design et conception



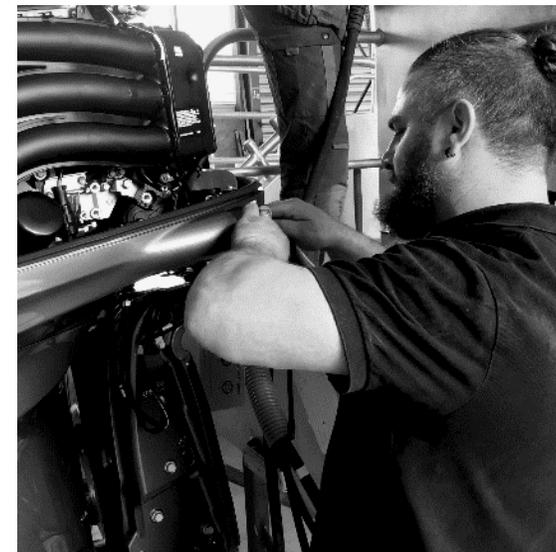
Chaudronnerie d'aluminium



Electromécanique



Conception et réalisation d'aménagements intérieurs de navires habitables & refit





« Pourquoi opter pour un bateau en aluminium ? »

QUALITÉ

Nos bateaux sont entièrement soudés sous le protocole TIG/MIG, et font l'objet d'une implication de chacun pour un suivi de qualité.

DURÉE DE VIE

L'aluminium est synonyme de durabilité, l'achat d'un bateau aluminium est un investissement à long terme.

ESTHÉTIQUE

Nos bateaux bénéficient du traitement de surface brossé pour une finition soignée. De nombreuses options permettent de personnaliser le design du bateau.

ROBUSTESSE

La structure et l'optimisation de l'épaisseur de l'aluminium composant le bateau lui confèrent solidité et durabilité.

RÉSISTANCE

L'aluminium présente une grande résistance aux chocs et aux frottements.

ENVIRONNEMENT

L'aluminium utilisé pour la fabrication est composé à 70% d'aluminium recyclé. Le recyclage de l'aluminium peut se faire à hauteur de 98%, confirmant notre démarche d'éco-conception.

INSUBMERSIBILITE

Tous nos navires et bateaux professionnels sont de conception insubmersible

INFLAMMABILITÉ

La sécurité à bord est renforcée par le caractère ininflammable de l'aluminium.



Groupe Armor Marine

International

Amarès - Guimaëc (29)

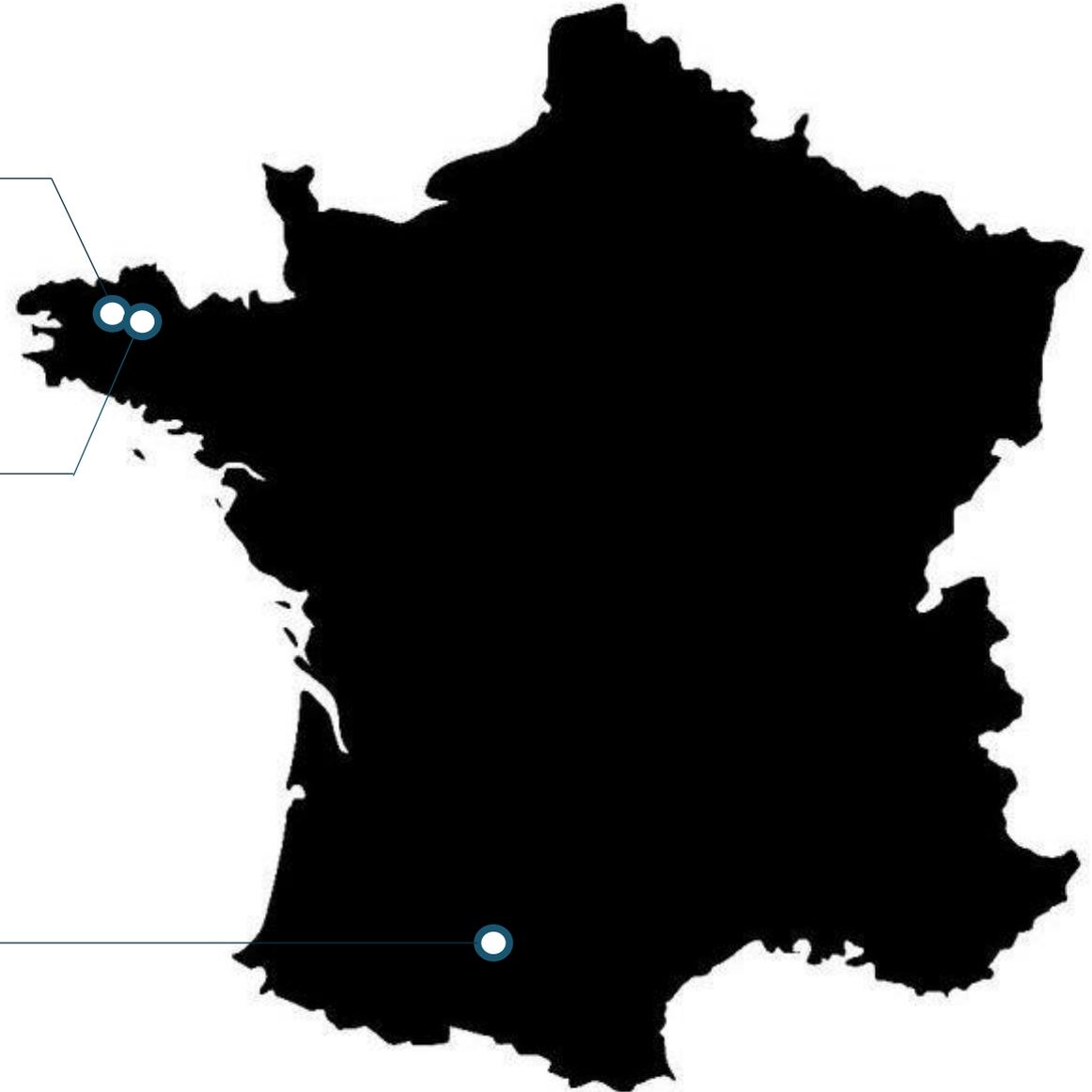
Atelier de construction navale aluminium

Bord à Bord - Plestin les Grèves (22)

- *Atelier de construction navale aluminium*
- *Atelier d'électromécanique*
- *Atelier d'agencement et menuiserie*
- *Bureau d'étude*
- *Siège*

Occitanie Marine Engineering Œuvres Vives® - Colomiers (31)

Bureau d'étude d'architecture navale



QUELQUES REFERENCES



BATEAUX BORD A BORD DANS LE MONDE



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 1/2

Les présentes conditions générales de vente régissent impérativement toute vente de Marchandise par la société BORD A BORD à l'Acheteur. Elles s'appliquent aux relations contractuelles entre la Société BORD A BORD et tout Acheteur et constituent la base juridique de toutes les ventes qui n'ont pas fait l'objet de conventions particulières expresses acceptées par les deux parties.

ARTICLE 1. – APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente 22/04/2020CGV sont systématiquement adressées ou remises à chaque acheteur pour lui permettre de passer commande et s'appliquent de plein droit à toute vente de marchandises de bateaux à moteur ou de plaisance neufs fabriqués par BORD A BORD. En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à ces CGV, à l'exclusion de tous autres documents tels que prospectus, catalogues, émis par la Société ou par le fabricant de la Marchandise et qui n'ont qu'une valeur indicative.

ARTICLE 2. – COMMANDE – MODIFICATION DE LA MARCHANDISE – LIVRAISON

La commande est définitive lorsque le devis ou bon de commande de Bord à Bord a été acceptée et signée par l'acheteur. Toute modification de la commande devra faire l'objet d'un accord écrit entre les parties. Toute modification entraînera automatiquement un report de la date de mise à disposition initialement prévue. La vente du bateau sera formalisée par un bon de livraison signé.

ARTICLE 3. – DATE DE MISE À DISPOSITION ET RETRAIT DES MARCHANDISES

La date de mise à disposition de la marchandise est précisée dans le bon de commande. Pour les Marchandises personnalisées (faisant l'objet d'options), la date de mise à disposition est donnée à titre indicatif. Dès que la Société aura procédé aux vérifications nécessaires auprès de ses fournisseurs, elle en informera l'acheteur et donnera une date ferme.

L'acheteur s'engage à prendre livraison de la marchandise au chantier de Bord à Bord (EXW) dans un délai de 15 jours à compter de la date de mise à disposition indiquée dans le bon de commande. Passé ce délai, BORD A BORD pourra, s'il le désire, résilier la vente sans mise en demeure préalable et disposer de la marchandise. L'acompte versé par l'acheteur restera acquis de plein droit à la BORD A BORD.

ARTICLE 4. – GARANTIES ET RESPONSABILITÉS

4.1 GARANTIE COMMERCIALE

L'acheteur bénéficie de la garantie commerciale de BORD A BORD dans les conditions et selon les modalités suivantes :

La garantie est de 1 an sur la structure aluminium du bateau en travaux de chaudronnerie et pose accessoires pour les bateaux professionnels.

La garantie est de 2 ans sur la structure aluminium du bateau en travaux de chaudronnerie et pose accessoires pour les bateaux de plaisance.

La garantie est de 1 an sur les accessoires - Garanties fabricant

La garantie est personnelle à l'acheteur et non transmissible

La garantie s'applique dans la mesure où les préconisations d'utilisation indiquées dans le Manuel du Propriétaire sont respectées.

Toute intervention sur le bateau sans l'autorisation écrite du constructeur entraîne la perte de cette garantie et éventuellement des poursuites judiciaires.

Si le retour en garantie nécessite l'intervention de Bord à Bord, celle-ci se fera en son atelier.

Dans ce cas, les frais liés au retour du bateau à l'atelier seront à la charge du propriétaire du bateau.

4.2 GARANTIES LÉGALES

Dans le cas où le propriétaire apporte des modifications à la marchandise, celui-ci devra recourir pour son entretien, sa réparation ou la fourniture des pièces détachées, à un professionnel ou à un réparateur agréé. A défaut, l'acheteur perdra le bénéfice des garanties légales de Bord à Bord

ARTICLE 5. – PRIX

Les prix de vente des Marchandises sont ceux applicables à la signature du devis ou du bon de commande pour les modèles de bateaux de série.

Les prix de vente des marchandises pourront être ajustés au moment de la commande de la matière première et autres composants dans le cas de modèles sur-mesure ou ayant fait l'objet de modifications par un architecte naval.

Dans le cas de demandes spécifiques des Affaires Maritimes, organisme de certification, classification, expert maritime ou fluvial ou autre autorité, pendant ou après la construction, des coûts supplémentaires pourraient générer une augmentation de prix.

Dans le cas de fluctuations importantes des prix de +/-5% des matières premières ou composants au moment de la commande de ceux-ci, un ajustement du prix de vente pourra également avoir lieu.

Les prix de transport ne sont pas figés, ils peuvent être réactualisés au moment de la livraison.

Les prix s'entendent en euros HT.

Néanmoins, les frais de sortie, de mise à l'eau, de manutention, d'emballage, de transport, de convoyage, de stationnement, de francisation et douane sont toujours à la charge de l'acheteur. Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge de l'acheteur.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2/2

ARTICLE 6. - PAIEMENT

6.1. MODALITÉS

Sauf stipulation contraire figurant dans nos devis ou bon de commande, l'Acheteur versera un acompte de 30 % du prix TTC à la commande, la dite somme ne constituant en aucun cas des arrhes.

La marchandise n'est livrée par Bord à Bord (départ chantier EXW) qu'à son paiement intégral.

Bord à Bord n'entend consentir aucun escompte pour paiement comptant ou à une date antérieure à celle résultant des présentes CGV.

6.2. RETARD

Toute somme non payée à l'échéance figurant sur le devis ou bon de commande entraîne de plein droit l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux de l'intérêt légal. En sus des pénalités de retard, un forfait de 40€ sera demandé pour les indemnités de recouvrement.

ARTICLE 7. - TRANSFERT DES RISQUES

7.1. MODALITES

A compter de la livraison des Marchandises, et ce compris dans les locaux de Bord à Bord, les risques, notamment de perte, de vol, de détérioration des Marchandises ou de dommages causés par ces dernières, sont transférés à l'Acheteur notwithstanding la réserve de propriété objet de l'article 9 ci-dessous. Par conséquent, il appartient à l'Acheteur, dès le transfert des risques, d'assurer les Marchandises vendues contre le vol, l'incendie ou toute autre forme de destruction, de dégradation, d'accidents ou de disparition. Il appartient également à l'Acheteur de souscrire une assurance garantissant sa responsabilité civile. Bord à Bord se désengage de toutes pénalités de perte d'exploitation suite à une immobilisation du navire. Le client s'engage à ne pas recouvrer contre Bord à Bord des fonds au-delà de sa police d'assurance.

7.2. DANS LE CADRE D'UNE VENTE A L'ETRANGER

Pour les ventes de marchandises à destination de l'étranger, le transfert des risques et des coûts s'effectuera selon l'Incoterm de l'ICC mentionné dans le devis ou bon de commande, dernière version en vigueur au moment de l'établissement de l'offre.

ARTICLE 8. - RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Les marchandises demeurent la propriété de la société Bord à Bord jusqu'au complet encaissement du prix.

ARTICLE 9. – DISPOSITIONS DIVERSES

Dans l'hypothèse où l'une ou plusieurs des stipulations des présentes CGV serai(en)t écartée(s) par une disposition législative ou réglementaire ou par une décision de justice, toutes les autres dispositions demeureraient applicables.

ARTICLE 10. – FORCE MAJEURE

La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles de la société Bord à Bord à Bord.

Constitue un cas de force majeure tout événement indépendant de la volonté de Bord à Bord et faisant obstacle à son fonctionnement normal au stade de la fabrication ou de l'expédition des produits. Constituent notamment des cas de force majeure les grèves totales ou partielles ou celles d'un de ses fournisseurs, sous traitants ou transporteurs ainsi que l'interruption des transports, de la fourniture d'énergie, de matières premières ou de pièces détachées, pandémie et épidémie.

ARTICLE 11. – LOI APPLICABLE - COMPÉTENCE

Pour toutes les contestations relatives à l'application des présentes conditions générales de vente ou prestations de service réalisées par BORD A BORD, seul sera compétent le Tribunal de Commerce de Saint-Brieuc.



Valkyrie boat

Tél : 02 96 54 18 30 - contact@bab-boat.com

BORD À BORD - CHANTIER DE CONSTRUCTIONS NAVALES EN ALUMINIUM – Zone Artisanale Chatel – 22310 Plestin-Les-Grèves